



# Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

**Session du 13 mai 2019**

**Sessione di u 13 di maghju di u 2019**

**Rapport N° 2019-13**

**Raportu N° 2019-13**

## **Rapport du Président de la Chambre des Territoires Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii**

**Objet : Travaux de la Commission « Incendies »**

**Oggetu : Travagli di a Cummissione « Incendii »**

Cette Commission s'est réunie cinq fois depuis sa création : le 18 mai, le 11 juin, le 23 juillet 2018, et le 4 mars et 12 avril 2019. Un bilan des réunions de 2018 vous a été présenté lors des précédentes séances plénières par le Président, Monsieur Louis Pozzo di Borgo, et le Rapporteur, Monsieur Toussaint Morganti.

La réunion du 4 mars a été consacrée aux réserves communales de sécurité civile, à la préparation de la campagne de prévention 2019 ainsi qu'aux obligations légales de débroussaillage.

Le 12 avril dernier, la Commission, dans le cadre de l'évolution législative et réglementaire en matière de lutte contre les incendies et les feux de forêts, a auditionné les deux Députés de la Haute-Corse, Monsieur Michel Castellani et Monsieur Jean-Felix Acquaviva. Un point sur l'état d'avancement de la campagne d'information sur les réserves communales a également été effectué avec la validation d'une plaquette d'information qui sera diffusée à tous les maires. Enfin, la poursuite de la préparation de la campagne de prévention 2019 avec notamment la présentation du reportage vidéo produit par le SIS 2A en matière de débroussaillage légal a été actée.

Les comptes rendus de ces deux dernières commissions sont joints en annexe.

Je vous propose que Monsieur Louis Pozzo di Borgo et Monsieur Jean-Toussaint Morganti présentent les conclusions de ces deux dernières réunions ainsi que les enjeux en matière de modifications législatives et réglementaires.

Il conviendra ensuite d'arrêter la date de la prochaine commission qui aura pour objectif de rédiger le rapport avec les propositions de modifications et adaptations législatives et réglementaires qui seront soumises à l'Assemblée de Corse.

Je vous propose enfin de visionner le reportage réalisé par les équipes du SIS 2A.

*Vi pregu di deliberà ne.*

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.